

Émilie Goin et François Provenzano

Introduction : exercer les rhétoriques du peuple

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Émilie Goin et François Provenzano, « Introduction : exercer les rhétoriques du peuple », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 7 | 2016, mis en ligne le 28 mai 2016, consulté le 20 juin 2016. URL : <http://rhetorique.revues.org/454> ; DOI : 10.4000/rhetorique.454

Éditeur : ELLUG

<http://rhetorique.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rhetorique.revues.org/454>

Document généré automatiquement le 20 juin 2016.

Les contenus de la revue Exercices de rhétorique sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Émilie Goin et François Provenzano

Introduction : exercer les rhétoriques du peuple

Le peuple de la rhétorique

- 1 Les rapports de la rhétorique avec la notion de *peuple*¹ sont tellement étroits, multiples et complexes à démêler sur la longue durée qu'il serait tentant de dire plus simplement que le peuple est consubstantiel à la rhétorique, et vice-versa. Comme thématique, comme auditoire construit, comme voix rapportée, comme stratégie d'ethos, comme ensemble de croyances partagées, comme justification même de la parole persuasive dans l'espace social, le peuple alimente la pratique rhétorique dans toutes ses dimensions. C'est une banalité de rappeler que cette pratique trouve son fondement historique dans l'apparition d'institutions (jurys et assemblées *populaires*) visant précisément à donner une existence politique réelle à une catégorie du corps social jusqu'alors refoulée hors de la chose publique. Ainsi, la conscience même du peuple comme *demos* émerge en même temps que la rhétorique.
- 2 De son côté, la rhétorique ne va cesser de redéfinir en retour la sociologie qui lui donne sa raison d'être. En effet, toute l'architecture conceptuelle de la rhétorique, et la scène pratique qui l'actualise, accréditent une vision du social caractérisée par les grandes oppositions suivantes, qui sont autant d'avatars historiques et idéologiques du partage très concret entre ceux qui possèdent la parole publique, et ceux qui la reçoivent : l'élite gouvernante *vs* la masse gouvernée, les savants maîtres de la raison *vs* les ignorants soumis aux passions, la classe des mystificateurs *vs* celle des mystifiés.
- 3 D'Aristote à Roland Barthes, on peut dire que cette sociologie politique que renferme toute théorie rhétorique a connu une sérieuse reformulation, pour ne pas dire une inversion radicale de perspective. Chez le père de la *Rhétorique*, l'exercice public de la parole persuasive doit s'ajuster à la majorité silencieuse, en épousant ses croyances comme socles du raisonnement², en se servant de ses définitions des passions et des airs, au point que Barthes lui-même voyait dans cette « rhétorique de masse » (comme nous dirions aujourd'hui « culture de masse ») une traduction, sur le terrain du discours, de la politique d'Aristote :
- [...] c'était, on le sait, une politique du juste milieu, favorable à une démocratie équilibrée, centrée sur les classes moyennes et chargée de réduire les antagonismes entre les riches et les pauvres, la majorité et la minorité ; d'où une rhétorique du bon sens, volontairement soumise à la « psychologie » du public³.
- 4 Ce « bon sens » attaché chez Aristote à la vertu démocratique de la rhétorique devient chez l'auteur des *Mythologies* l'ennemi à abattre, la « vertu de classe » qui assure à la petite-bourgeoisie (avatar moderne du *demos* aristotélicien ?) sa domination sur l'ordre social par la mythification généralisée qu'elle y autorise : « Le bon sens est comme le chien de garde des équations petites-bourgeoises : il bouche toutes les issues dialectiques, définit un monde homogène, où l'on est chez soi, à l'abri des troubles et des fuites du "rêve"⁴ [...]. »
- 5 Cette polarisation, entre un peuple acteur rhétorique de la *polis* grecque et un peuple hypnotisé par les rhétoriques mythologiques de la France des années 1950, est certes caricaturale et forcée ; elle n'en situe pas moins clairement l'intersection, à géométrie variable, entre une théorie du discours dans l'espace public et une théorie politique du social. Le fil historique de cette intersection mérite d'être tissé plus finement, comme ont pu le faire d'ailleurs les travaux de Marc Fumaroli et de Francis Goyet. Dans *L'Âge de l'éloquence*, on trouvera par exemple des éclairages sur les débats suscités par la « tentation d'une royauté éloquente » éprouvée par Henri III à la fin du XVI^e siècle et vivement critiquée par le pourtant très libéral Montaigne : « [L'éloquence délibérative] est un outil inventé pour manier et agiter une tourbe, et une commune déréglée : et est outil qui ne s'emploie qu'aux états malades, comme la médecine : En ceux où le vulgaire, où les ignorants, où tous ont tout pu⁵ [...]. » C'est précisément ce même

Montaigne que Francis Goyet met en contraste avec Cicéron dans son examen des politiques du lieu commun défendues entre l'Antiquité et la Renaissance⁶.

6 Le présent dossier entend faire porter l'investigation de cette intersection sur des corpus et des contextes a priori moins historiquement marqués par une « culture rhétorique » explicite. Si l'Antiquité, la Renaissance et l'Âge classique avaient institué la rhétorique comme corps de savoirs à enseigner, comme ensemble de techniques qui structuraient très explicitement la production comme la réception des discours dans l'espace public, la modernité qui caractérise la France des années 1850 aux années 1980 a refoulé cette discipline de ses institutions de savoir et en a dénié la fonction pratique dans le champ du dicible. Tout implicite et dés-institutionnalisé qu'il soit, le statut de la rhétorique n'en est pas moins demeuré prégnant dans la gestion de cette interface entre une théorie du discours dans l'espace public et une théorie politique du social⁷. Ce sont les formes, historiquement variables, que prend cette gestion qu'on se propose d'appeler ici une *culture rhétorique*, et qu'on envisagera plus particulièrement pour la place qu'elle donne au peuple.

7 Cette place du peuple dans la culture rhétorique moderne, et plus largement ce lien retrouvé entre le politique et le rhétorique, font l'objet d'un intérêt croissant en sciences du langage et en sciences humaines. Dans le champ des problématiques rhétoriques « classiques », on évoquera la grande actualité que connaissent les travaux sur les formes doxiques (stéréotypes, clichés, lieux communs), dont la synthèse raisonnée qu'en ont donnée Ruth Amossy et Anne Herschberg-Pierrot insistait clairement sur la fonction socio-politique : ces formes doxiques créent le commun auquel elles sont censées renvoyer. Plus récemment encore, tous les travaux qui se sont attachés aux phénomènes pathémiques et aux liens entre argumentation et émotion (Micheli, Plantin, Rabatel) invitaient également à réintégrer dans l'analyse rhétorique les éléments les « moins nobles » de la *tekhnè*, ceux qui relevaient des voix anonymes collectives, plutôt que de la virtuosité de l'orateur.

8 Les développements de l'actualité politique et économique ont sans doute eux-mêmes contribué à cette réorientation des intérêts de recherche. Le récent dossier que la revue *Argumentation et analyse du discours* a consacré au(x) « Discours de l'action collective⁸ » fait inmanquablement écho aux divers épisodes médiatisés de soulèvement ou de protestation populaires et démontre la centralité des phénomènes discursifs dans l'opérativité sociopolitique de tels événements. Dans le champ de l'économie et de la théorie sociale, le travail du philosophe et économiste Frédéric Lordon se fonde quant à lui sur le postulat d'une dynamique passionnelle qui sous-tend littéralement les structures sociales « objectives » du monde de la finance et qui fait porter ses effets par la matérialité même des discours produits par ses acteurs⁹.

9 Avec l'évocation du travail de Lordon, nous avons touché au champ plus large de la philosophie politique, qui retrouve elle aussi, de son côté, son lien avec la rhétorique, notamment par le biais du peuple. Dès le lendemain de Mai 68, Jacques Rancière et Alain Faure publiaient un recueil de *Parole ouvrière*, anthologie d'écrits prolétaires des années 1830-1851, rééditée en 2007. Dans ce sillage, la réflexion de Rancière autour de l'émancipation et de la subjectivation politiques s'ancre en bonne part dans une théorie du discours et de la parole publique comme mise en échec de l'assignation identitaire voulue par la parole du pouvoir. Dans le monde anglo-saxon, l'orientation prise par les travaux de Judith Butler, notamment dans *Excitable Speech*, sur les « discours de haine », « l'interpellation » et le « rassemblement » invite également à interroger ce qu'une théorie du discours doit à une théorie politique du social, et inversement. Enfin, à cette même intersection, c'est précisément le mot *peuple* que le collectif de textes rassemblés sous la question *Qu'est-ce qu'un peuple ?*¹⁰ choisit d'envisager dans ses différentes déclinaisons, comme pour signaler que c'est là le premier produit, en quelque sorte réflexif (mais d'une réflexivité désormais chargée idéologiquement), des discours qui prennent *le commun* pour enjeu.

10 Cette « rhétorisation » de la philosophie politique devait naturellement trouver sa contrepartie dans une ambition de la rhétorique à se situer elle-même, au-delà de ses portions de *tekhnè* (*doxa*, *pathos*), au niveau d'une théorie politique du social, voire d'une

théorie anthropologique de la rationalité, qui s'ajuste aux mutations épistémologiques et sociopolitiques du temps – et, en particulier, qui révisé sa conception du peuple.

11 C'est cette ambition que poursuivent, par des biais différents, les dernières publications de Ruth Amossy (*Apologie de la polémique*), Marc Angenot (*Dialogues de sourds*) et Emmanuelle Danblon (*L'Homme rhétorique*). Les deux premiers rompent radicalement avec le postulat du consensus comme horizon de la pratique argumentative et soutiennent, pour l'une, l'idée d'une fonction et d'un fonctionnement sociaux de l'écart discursif, pour l'autre, d'un fondement cognitif à de tels écarts. Dans l'un et l'autre cas, la seule majorité silencieuse qui reste est celle qui est précisément exclue radicalement de l'échange rhétorique, qui n'y intervient même plus à titre de destinataire, puisque cette place elle-même n'a plus de pertinence dans une économie discursive faite d'une pluralité éclatée de voix singulières. À l'inverse, on peut dire que la vision intégrative défendue par Emmanuelle Danblon entend réaffirmer l'idéal démocratique dans sa version la plus ambitieuse, à savoir celle où la chose publique est l'affaire de chacun et où cette responsabilité partagée se fonde sur la possibilité d'un exercice commun de la rationalité. Dans ce cadre, l'homme rhétorique par excellence prend la figure du citoyen de la société démocratique, censée résorber la césure traditionnelle entre l'orateur et le peuple. Cette résorption passe très concrètement par la modalité de l'*exercice* : dans le récent dossier paru dans cette même revue¹¹, Victor Ferry et Benoît Sans défendent un projet de rhétorique appliquée au sens le plus pur du terme, qui s'inscrit pleinement dans les enjeux du contexte éducatif et qui donne une place centrale à la *tekhne* argumentative comme instrument d'incorporation de la démocratie.

12 Le présent dossier s'inscrit dans le panorama que nous venons d'ébaucher en s'en distinguant par trois biais au moins.

13 Premièrement, fidèle en cela à l'esprit de la revue, il consiste bien en « exercices », mais d'un sens tout différent de ceux que nous avons évoqués ci-dessus. Les exercices auxquels se livrent les articles visent moins à exercer une *tekhne* qu'à en faire l'analyse critique, c'est-à-dire à en éclairer les conditions – à la fois conceptuelles, idéologiques et rhétoriques – de possibilité et d'efficace. Pour revenir à Roland Barthes, on relira avec intérêt certaines mythologies¹² qui, à nos yeux, se caractérisent moins par leur inscription dans le projet global de démystification rappelé plus haut que par le fait qu'elles prennent précisément pour objets des représentations discursives du peuple, pour éclairer la culture rhétorique qui les rend dicibles et audibles dans un état de société donné.

14 Deuxièmement, ces analyses critiques portent ici sur des discours de natures très variées, aux visées pragmatiques et aux contraintes génériques nettement distinctes. Le pari consiste à défendre la commensurabilité de ces discours, en situant notamment le discours littéraire dans un même continuum de pratiques rhétoriques avec le discours politique ou le discours scientifique. Par ailleurs, cette variété du corpus correspond également à une variété d'approches, mettant tantôt l'accent sur les figures, tantôt sur les mécanismes énonciatifs, tantôt sur les schèmes argumentatifs, tantôt encore sur les aspects pathémiques, en articulant plus ou moins intensément les données textuelles à leur entour sociohistorique. Au final, ces exercices ne cherchent pas à faire émerger une unique rhétorique *globale* du peuple, mais font précisément la démonstration que l'analyse rhétorique des discours doit s'assumer dans sa forme fragmentaire et dans les partis pris qui s'ajustent le mieux aux spécificités de son corpus.

15 Enfin, troisièmement, l'ensemble du dossier invite à problématiser la question même de la représentation du peuple. Loin de considérer cette question comme une topique de départ dont il s'agirait de décrire les mises en œuvre rhétoriques dans différents corpus, le dossier considère que ces mises en œuvre révèlent le paradoxe nodal de cette topique : comment faire entrer dans l'ordre du discours des éléments du corps social définis précisément par leur exclusion *a priori* de cet ordre du discours ? comment attribuer des voix et des valeurs à des objets de discours tout en signalant, dans le même mouvement, leur carence énonciative et axiologique ? En somme, les différentes contributions à ce dossier entendent montrer de quelle culture rhétorique le peuple est le produit, dans des discours comme le discours littéraire, le discours politique ou le discours scientifique, qui se sont précisément constitués historiquement par l'écart distinctif qu'ils entretenaient avec une majorité sans qualités.

- 16 La mise en lumière de ce paradoxe ouvre un chantier où la rhétorique trouve fermement sa place aux côtés de l'histoire des idées : celui d'une analyse des logiques conceptuelles de la représentation. Cerner la notion de *peuple* implique en effet de prendre en compte trois logiques conceptuelles touchant (1) à la délimitation de son référent, (2) aux imaginaires convoqués pour le représenter et (3) aux types de médiations qui permettent son élaboration discursive. Ces trois vecteurs de significations se concrétisent tant au niveau de la production que de l'interprétation du sens dans des matériaux expressifs. Chacune des sections ci-dessous détaillera successivement d'une part la logique des opérations conceptuelles, d'autre part son actualisation dans des formes discursives.

Délimiter le peuple

Division vs globalisation

- 17 Les historiographes et théoriciens de la notion de *peuple* délimitent son référent de deux manières distinctes, en la considérant :
- (1) comme une catégorie socio-politique dont les contours varient sur le fond de l'histoire des luttes de classes¹³, ou
- (2) comme une entité qui transcende les distinctions sociales par un principe identitaire unifiant¹⁴, par exemple la nation, l'ethnie, le continent (peuple-européen), le monde (peuple-mondialisé, multitude et citoyenneté universelle).
- 18 Les sens sociaux et politiques de la notion sont les plus communément admis dans la formation historique française, vraisemblablement en raison de la Révolution de 1789 qui en constitue, aujourd'hui encore, un jalon majeur. Ainsi, les représentations du peuple les plus courantes correspondent à des « acceptions classiquement admises d'un peuple socialement défini et/ou politiquement institué, qui seules autorisent à le penser en tant que support ou sujet privilégié de la chose publique, donnant sens aux notions de démocratie et de souveraineté¹⁵ ». Selon Hélène Desbrosses et Gérard Raullet, les manifestations les plus précoces de la notion de peuple ne sont pas des autodésignations qui montreraient que le peuple a une conscience de lui-même, mais des hétérodésignations, lesquelles signalent que le peuple est tout de même perçu, de l'extérieur, comme une entité unifiée, par un même mode d'existence, mais aussi par la manifestation fréquente d'un mécontentement. Le plus manifeste des exemples invoqués est sans doute le *Quadriologue invectif* d'Alain Chartier¹⁶, où le peuple est présenté comme une unité d'opposition par rapport aux autres catégories de la population (les chevaliers, le clergé). Au Moyen Âge tardif le peuple est donc déjà ressenti comme le produit d'une société divisée et comme une potentielle unité de contestation ou d'opposition. C'est une conception qui aura la vie longue ; Jacques Rancière fait de cette *Mésentente* le fondement même de la politique :
- C'est au nom du tort qui lui est fait par les autres parties que le peuple s'identifie au tout de la communauté. Ce qui est sans part – les pauvres antiques, le tiers état ou le prolétariat moderne – ne peut en effet avoir d'autre part que le rien ou le tout. Mais aussi c'est par l'existence de cette part des sans-part [...] que la communauté existe comme communauté politique, c'est-à-dire comme divisée par un litige fondamental, par un litige qui porte sur le compte de ses parties, avant même de porter sur leurs « droits ». Le peuple n'est pas une classe parmi d'autres. Il est la classe du tort qui fait tort à la communauté et l'institue comme « communauté » du juste et de l'injuste. C'est ainsi que, au grand scandale des gens de bien, le démos, le ramassis des gens de rien, devient le peuple, la communauté politique des libres Athéniens, celle qui parle, se compte et décide à l'Assemblée¹⁷.
- 19 Cette délimitation politique du peuple expliquerait pourquoi l'extension sociale de son référent varie en fonction des conjonctures historiques et des intérêts particuliers des producteurs des discours. Comme le remarquent Desbrosses et Raullet : « À chaque étape de la lutte sociale font partie du peuple les classes, couches sociales et groupes sociaux qui approuvent et soutiennent cette lutte¹⁸ ». Ainsi, si le travail reste le plus souvent l'emblème permettant de réunir sous le même « étendard-peuple » différentes catégories sociales appartenant à une même « classe laborieuse » (les paysans, les ouvriers, les artisans et petits commerçants), les contours de la notion peuvent également s'élargir pour englober les marginaux et les bourgeois.

20 Le présent dossier d'articles illustre bien cette variation politico-sociale du référent-peuple. Les personnages ou entités collectives attachés à la notion de peuple (par la mention explicite du terme ou simplement par l'idée), appartiennent généralement à l'imaginaire de « la classe laborieuse », actualisée dans des métiers-types : les « ouvriers » (chez Sarkozy, dans les romans du *Proletkult* ou du Jdanovisme, ou chez des écrivains bourgeois, Marcel Proust, Émile Zola, ou bohêmes, comme Léon Bloy, Arthur Rimbaud, Henry Murger), les « paysans » (Émile Du Tiers, Barbey d'Aurevilly) ou les « petits commerçants » (Annie Ernaux). Les délimitations sociales et politiques permettent de considérer l'entité-peuple dans le procès historique qui a permis sa formation. Leur variation peut s'interpréter historiquement, comme le proposent Desbrousses et Raulet :

Il s'agit de saisir le processus qui aboutit à constituer le peuple en entité, entité dont les contours évoluent dans le temps ; il s'agit aussi de rendre compte de l'emboîtement des sens sociaux et politiques attachés à l'idée de peuple, ce qu'on pourrait encore nommer le passage d'un en-soi du peuple à son pour soi, la conscience de former un ensemble organisé autour de problèmes et de visées communs¹⁹.

21 À l'inverse, lorsque la notion est employée pour faire référence à des communautés englobantes (la nation, la population, l'ethnie...), elle est mise en contact avec des identités partiellement désocialisées, dépolitisées et déshistoricisées. Selon Desbrousses et Raulet, cette évolution puise ses racines dans la période historique qui s'ouvre après la Révolution française :

Pour les représentants des anciennes et nouvelles classes dominantes (noblesse et bourgeois libéraux), se dresse désormais le spectre d'un peuple toujours en potentielle rébellion, et toujours susceptible de vouloir occuper effectivement la place du Souverain. Spectre, que selon les moments et selon les tendances, on travaille à apprivoiser par l'éducation, quitte à se prosterner au préalable devant lui, qu'on vise à désorganiser, s'efforçant de dénouer le lien du social et du politique, pour le renvoyer au statut de multitude, qu'on imagine enfin faire sortir du champ de l'histoire de la lutte sociale, en l'inscrivant dans l'orbe d'identités naturalisées d'ordre « biologicoculturel » (selon les origines « ethniques », mais aussi les « genres », les particularités de toute « nature »)²⁰.

22 Cet effacement de la distinction sociale empêcherait la formation et l'expression de revendications :

En présentant les peuples comme des entités au-dessus des clivages sociaux, ceux-ci ne peuvent plus émettre de revendications sociales, « l'éclatement des références sociales et politiques interdisant tout processus d'unification de protestations identitaires en rivalité. [...] Faute de réunir les conditions d'une unification historique, on est en droit de se demander si elle est plus qu'une simple masse de manœuvre géo-politique »²¹.

23 Comme le montre Eithan Orkibi dans ce dossier, le discours d'action collective (dans le cas étudié) apparaît comme une solution de compromis entre l'image d'un peuple politique – d'un sujet démocratique, rassemblé contre l'élite gouvernementale – et l'image d'un peuple qui transcende les catégories sociales. Le sujet démocratique (« le citoyen ») peut également être convoqué par des discours pro-gouvernementaux. Bien qu'elles soient globalisantes, ces conceptions du peuple laissent souvent resurgir une forme de distinction sociale. C'est le cas par exemple du « citoyen ordinaire » caractérisé par son ignorance dans les conférences de consensus (cf. l'article de Marianne Doury).

24 En raison de cette ambiguïté conceptuelle, la notion de peuple est largement évitée dans les sciences sociales contemporaines. La notion de populisme est en revanche très présente en sociologie, en science politique et en analyse du discours. Mais à y voir de plus près, il semble que les caractérisations du populisme (évoquées dans ce dossier par Alain Rabatel) s'alignent sur celles traditionnellement attachées au peuple lorsqu'il s'agissait de situer ce dernier en dehors de la rationalité politique. Tout se passe comme si, pour contourner la stigmatisation directe du peuple (politiquement incorrecte en régime démocratique), on décrierait plutôt un phénomène connexe, son instrumentalisation par une élite politique, notamment autour de thématiques comme le nationalisme, le racisme, le souverainisme, l'anti-européanisme²². Ce détour du vocable « peuple » et cette centration sur certaines thématiques idéologiques qui lui

sont néanmoins accolées « occulte et pour partie révèle la persistance d'un enjeu politique et social, cristallisé autour du peuple²³ ». Suivant Desbrousses et Raullet :

On peut aussi avancer que la non prise en considération de la notion ou le déni de sa validité philosophique ou scientifique, s'affirme lors de conjonctures particulières, comme s'il s'agissait de mettre en œuvre une « méthode d'évitement » moins du mot que de la chose²⁴.

- 25 Ainsi, qu'elles caractérisent et/ou typologisent le peuple ou une notion connexe (le populisme, le populaire), qu'elles dénoncent les dérives de ses représentations²⁵ ou qu'elles signalent le caractère « fantomatique » de son référent²⁶, les pratiques discursives sont à considérer en relation avec les conjonctures historiques (périodes de stabilité, moments de crise ou de transformations sociales), intellectuelles et esthétiques (oppositions d'écoles et de mouvements) qu'elles actualisent et dans lesquelles elles prennent place, autrement dit elles sont à appréhender à travers leur culture rhétorique. Il semble qu'au vu de la dimension politique de leur objet, ces pratiques discursives ne peuvent elles-mêmes échapper à l'interprétation politique, ou du moins axiologique.
- 26 Dans chacune des deux logiques conceptuelles mentionnées, la division et la globalisation, les matériaux expressifs peuvent être classés suivant deux grands types d'effets relatifs à la délimitation du référent-peuple : la naturalisation et l'axiologisation.

Naturalisation et axiologisation

- 27 La naturalisation²⁷ consiste à présenter des conceptions en réalité subjectives et historicisées comme des données objectives, renvoyant à des existences transhistoriques. Le peuple-globalisé est une forme de naturalisation, mais ce procédé concerne également le premier type de conceptualisation. En effet, même si elle est située historiquement, la re-présentation d'un individu ou d'un collectif peut sélectionner dans son référent des traits jugés élémentaires et prototypiques, de sorte que ceux-ci sont présentés comme généralisés ou généralisables à l'ensemble d'une catégorie (sociale, nationale, ethnique, mondiale...). En outre, ce prototype peut-être défini en fonction de son habitus. Ses caractéristiques peuvent ainsi être représentées comme découlant naturellement du milieu et de l'histoire qui l'ont vu naître, de sorte que cet ancrage de cause à effet rend logique l'assimilation de l'ensemble d'une communauté localisée à cet individu prototypique. Ainsi, certains traits caractéristiques, relatifs à l'*hexis* ou à la *praxis*, seront retenus comme prototypiques et naturalisés en fonction de l'orientation pragmatique du discours : la force de l'ouvrier dans le *Proletkult*, la valeur du travail chez Sarkozy, le français élémentaire chez Annie Ernaux, l'argot chez Alphonse Boudard... Parmi les procédés de naturalisation, Rabatel décrit, dans ce dossier, l'effacement énonciatif ainsi que l'énoncé générique et généralisant, dont les marques formelles sont notamment les impersonnalisations, les infinitivations, les passivations, les nominalisations. Un procédé similaire consiste à effacer les caractéristiques concrétisantes et spécifiantes d'un individu ou d'un personnage particulier pour en faire un archétype, par exemple l'effacement du langage vernaculaire chez le paysan d'Émile Du Tiers (cf. l'article de D. Maingueneau). Le personnage populaire peut ainsi soutenir l'identification de l'auteur et d'un récepteur socialement distincts.
- 28 Le peuple étant un objet politique, et donc polémique, cette solidarisation d'un ensemble d'individus en catégorie, obtenue au moyen des procédés de naturalisation susdits, s'accompagne fréquemment – sinon toujours – d'une axiologisation. Les traits du référent sélectionnés et présentés comme prototypiques dans la re-présentation sont souvent jugés positifs (idéalisation) ou négatifs (diabolisation). Les procédés permettant la solidarisation des individus au sein d'une catégorie sont alors ceux-là mêmes qui permettront aux catégories de se distinguer l'une de l'autre. Dans une perspective marxiste, la polarisation s'effectue sur la base du rapport dominant/dominé, que cette domination soit socio-économique (prolétariat/bourgeoisie, gens aisés/nécessiteux, travailleurs légaux/marginaux), politique (citoyens/gouvernement, Communards/Versillais) ou culturelle (illettrés/lettrés, culture populaire/culture savante). Les dispositifs rhétoriques mis en place dénotent ou connotent cette polarisation par la désignation des catégories sociales ou par la caractérisation du corps et des pratiques de l'entité-peuple en faisant apparaître des distinctions d'habitus et/ou des inégalités de traitement.

- 29 Ces deux logiques d'opérations conceptuelles tendent à répartir les délimitations du peuple en deux pôles : celui de la catégorie sociale et celui d'un principe unitaire global. Or, cette bipartition ne doit pas occulter les délimitations d'entités intermédiaires, qui transcendent les catégories sociales, sans pour autant constituer une unité aussi globalement définie que la nation, le continent ou le monde. Dans tous les cas, si un ensemble d'individus (socialement cohérent ou hétérogène) peut être fédéré en un tout emblématique, c'est par l'intervention de différents types d'imaginaires naturalisants, susceptibles d'être axiologisés différemment suivant la culture rhétorique du discours dans laquelle ils sont actualisés.

Imaginer le peuple

- 30 Premier paradigme de la jouissance chez Lacan²⁸, l'imaginarisation est le rapport imaginaire à l'écriture qui permet de nouer le corps au mythe. Utilisé dans ce dossier par Jean-Pierre Bertrand qui le définit comme l'« élaboration polyphonique de représentations imaginaires sur fond d'un mille-feuilles de voix sociales », ce terme fait en outre écho aux travaux de Patrick Charaudeau²⁹ sur les imaginaires. Il nous permet ici de désigner la formation et l'utilisation de représentations sociales préconstruites³⁰, pouvant s'actualiser sous différentes formes : topoï, lieu commun, idée reçue, cliché, stéréotype, préjugé. Moins orienté que *stéréotypes*, *imaginaires* permet de désigner les préconstruits qui gravitent autour des entités-peuples, sans leur apposer de prime abord une axiologie, comme c'est souvent le cas dans les travaux sur ce sujet³¹.

Le peuple imaginé

- 31 Les imaginaires qui gravitent autour de la notion de peuple correspondent à des représentations d'*habitus*, autrement dit à l'articulation d'un système de schèmes pratiques/axiologiques (*ethos*) et d'un système de schèmes théoriques/logiques (*eidōs*) incorporés dans une *hexis*, un geste, une posture. Ainsi, le corps du peuple, mais aussi par métonymie, ce avec quoi il entre en contact (les vêtements, l'habitat, les lieux de sociabilité...), sont représentés comme modelés par la pratique qui permet de le définir en tant que peuple. Comme nous l'avons vu plus haut, par la sélection d'une ou plusieurs caractéristiques présentées comme prototypiques, le peuple est tantôt idéalisé (i.e. la force de l'ouvrier dans le *Proletkult*) ou diabolisé (e. g. la pauvreté et le manque de goût manifestés à travers la description d'un intérieur chez Léon Bloy). En retour, la corporalité de l'entité peuple se manifeste à travers la représentation des pratiques langagières, orales ou écrites, qui lui sont attribuées. Ainsi s'il donne souvent à voir une non-maîtrise des règles orthographiques et grammaticales, le style oral populaire³² manifeste également une indexation de la parole ou de l'écrit populaires à l'*hexis*, à la posture et à la gestuelle du corps énonçant, laquelle se traduit formellement au niveau de l'orthographe (transcription phonétique), de la grammaire (agrammaticalité), de la syntaxe jouant sur le rythme du gestuel (parataxe, répétitions, absence de ponctuation), du registre (familier, vulgaire, ordurier), des figures et intonations émotionnelles (hyperboles, interjections, exclamations), ou encore des silences (les points de suspension).
- 32 Au-delà de cette logique conceptuelle déterministe, l'entité-peuple n'est pas toujours présentée comme le simple produit d'un conditionnement. Parfois, elle s'arrache à l'histoire pour réinventer sa condition sociale de manière relativement imprévisible. Qu'elle prenne la forme d'une réinvention des pratiques quotidiennes³³ ou d'un renversement de l'ordre social établi, cette inversion du rapport de domination est également un lieu commun éculé, porteur de toute une série d'imaginaires. Ceux-ci peuvent prendre la forme de schèmes de raisonnement doxiques, par exemple : « en tant que force vive de la nation, le peuple-ouvrier est le seul décideur légitime » (*Proletkult*) ou « mérite simplement d'être pris en compte par les politiciens » (Sarkozy), « la révolte est déjà présente dans l'esprit des ouvriers », « mais pour être organisée la médiation de l'intellectuel est nécessaire » (communisme) ou, au contraire, « l'entité-peuple peut s'autogérer sans dispositifs de médiation » (anarchisme). Certaines pratiques sont traditionnellement rattachées à l'idée de peuple parce qu'elles représentent un renversement ou un contournement de l'ordre établi. Par exemple les pratiques d'expression empruntant des voies non-institutionnalisées (manifestations), voire illégales (graffitis, art

de rue), mais toujours en lien avec cette présence immédiate du corps. Le « faire-peuple » consisterait alors à faire disparaître le plus possible le dispositif de médiation pour donner à voir une parole spontanée et authentique, ou encore à réduire les écarts de point de vue (PDV) entre l'entité peuple représentée et l'instance médiatrice (voir *infra* la section sur la médiation). On notera cependant que même ces logiques représentationnelles apparemment hétérodoxes rejoignent la topique profonde de la corporalité du peuple.

La régularisation discursive de l'imaginaire : culture marxiste vs culture globale

33 En se réalisant discursivement, les imaginaires s'organisent en systèmes de pensée cohérents, à partir de savoirs relatifs aux affects (pathos), à l'image de soi (éthos) ou à des arguments rationnels (logos). Ils permettent alors de justifier une idée et/ou une action dans la réalité. Charaudeau développe cette notion d'imaginaire sur l'axe réalité/réel : l'imaginaire est le produit d'un formatage de la réalité sociale transformée en réel signifiant. C'est ce qui lui permet d'avoir la réalité pour but et pour fondement :

Il [L'imaginaire] résulte d'un processus de symbolisation du monde d'ordre affectivo-rationnel à travers l'intersubjectivité des relations humaines, et se dépose dans la mémoire collective. Ainsi, l'imaginaire a une double fonction de création de valeurs et de justification de l'action³⁴.

34 Dans une perspective collective, les imaginaires jouent un rôle de lien social dans les domaines de pratiques où ces discours sont produits. Charaudeau envisage les domaines artistique, politique, juridique, religieux, éducatif, comme autant d'institutions dotées d'appareils de régulation entre un ordre social et des conduites, jouant un rôle de « filtre axiologique ». Cette conception des « domaines » et de leur fonction s'apparente à ce que nous avons appelé « culture rhétorique ». À un niveau inférieur, il nous semble que le genre discursif peut être considéré comme un sous-domaine régulant lui aussi les imaginaires convoqués et les valeurs qui leur sont conférées. Un même imaginaire peut ainsi recevoir une valeur plutôt positive ou plutôt négative suivant le domaine où il est actualisé. Par exemple, les pratiques d'écriture déviantes par rapport à la norme orthographique seront tantôt stigmatisées (i.e. Henry Murger), tantôt rendues dignes d'un commentaire stylistique (i.e. François Bon, Alphonse Boudard).

35 Ainsi, dans la culture rhétorique marxiste – qui prend acte de la division sociale de la société –, les imaginaires convoqués permettent de représenter un système polarisé par les différents rapports de domination cités plus haut. La domination socio-économique se manifeste dans les images du marginal, du pauvre, du travailleur ou encore du travailleur-pauvre, qui peuplent notamment les romans sociaux, mais aussi les discours politiques (de droite comme de gauche) ainsi que les discours d'action sociale. C'est cette dimension du peuple qui fonde la notion de populisme. Elle est étroitement liée à l'idée de domination politique : le peuple « sans-voix », silencieux, exclu de la démocratie, est alors appelé à devenir le peuple indigné, révolté, mobilisé, voire dangereux. Toute une série d'imaginaires émergent alors en réaction à l'irruption du peuple sur la scène politique : le peuple-enfant à éduquer, le peuple-barbare criminel, le peuple-déraisonné, tout entier versé dans ses passions, le peuple animalisé, désorganisé, soumis à toutes sortes de pathologies. La figure du peuple ignorant, illettré, inculte, opposée à celle du savant, de l'homme de lettres, voire même à l'artiste, contribue à justifier l'idée selon laquelle le peuple serait inapte à gouverner, à s'exprimer, à développer une culture propre. Idéalisée dans la figure du « peuple vierge des artifices de la bourgeoisie » (Proust), valorisée par les dispositifs de démocratie participative à la recherche de « citoyens ordinaires », ou « rattrapée » par des dispositifs éducatifs comme les exposés d'experts qui précèdent les conférences de consensus ou les cours d'expression écrite donnés aux détenus, cette figure peut également se voir conférer une culture – la culture populaire (Bourdieu) – et un langage (i.e. l'argot) propres, mais néanmoins définis en opposition à la culture dite « légitime ». Un renversement des rapports de force est représenté lorsque la culture savante ou le style de l'homme de lettres prétendent se définir spéculativement par rapport à la culture et au langage populaires (voir *Médiation*). Ces dominations et leur renversement se réclament de deux grands types d'imaginaires relevés par Charaudeau : « un imaginaire d'«excellence de la culture» qui justifierait toute action éducative auprès d'un peuple jugé

étranger aux valeurs qu'on veut lui inculquer » et « un imaginaire de "souveraineté populaire" qui affirme l'égalité des citoyens devant la loi et donc condamne toute discrimination d'une partie de la citoyenneté³⁵ ».

36 À cheval sur cette dichotomie distinction/égalité, des imaginaires d'ordinaire convoqués dans des discours de la distinction sociale peuvent être actualisés de manière à englober un plus vaste ensemble d'acteurs sociaux : la valeur du travail « tout court » invoquée par Sarkozy lorsqu'il emploie le désignatif « les travailleurs », la marginalité, susceptible de caractériser tous les individus, quelle que soit leur origine sociale ; c'est ce que nous montre l'exemple des écrivains-bohèmes (i.e. dans ce dossier, Henry Murger, Arthur Rimbaud) ou des détenus chez François Bon. L'opposition à une norme, linguistique (« l'argot parisien » chez Alphonse Boudard) ou culturelle (« la culture populaire » chez Pierre Bourdieu) peut également être revendiquée et pratiquée par tout un chacun.

37 Dans la culture rhétorique de la « mondialisation » ou « globalisation³⁶ », les imaginaires convoqués permettent de concevoir le peuple comme une « multitude » (conçue comme pluralité ouverte de singularités constituantes) en prise avec un « biopouvoir ». Cet imaginaire du peuple transcende les catégorisations sociales et les cadres traditionnels (économiques et sociaux) de la lutte. La notion de souveraineté est alors battue en brèche en même temps que celle d'autorité au profit de l'idée de libre association et d'autogouvernement, dans une perspective libertaire, anarchiste et communiste (mais néanmoins démocratique et républicaine dans l'idéal de M. Hardt et A. Negri). Les discours politique ou d'action sociale visant à regrouper un ensemble socialement hétérogène d'adhérents empruntent ce type d'imaginaire. L'identification d'une cause commune globale (militariser contre le coût de la vie dans le cas de la révolte des tentes en Israël) permet de réunir une entité-peuple macroscopique, au risque de dissoudre les revendications particulières au sein d'un « tout emblématique » sans efficacité concrète (cf. l'article de Eithan Orkibi).

38 Les imaginaires convoqués autour de la notion de peuple permettent de donner une signification à l'acte, généralement politique, constitué par sa mise en scène discursive. Même lorsqu'elle est reprise mot-pour-mot, l'énonciation de l'entité-peuple diffusée dans l'espace public ne l'est jamais sous une « modalité-zéro » qui correspondrait à un pur transfert de sens. Elle est toujours affectée par le dispositif et/ou par la personnalité qui permettent sa médiation.

Médiation

39 Le peuple est souvent défini par le fait qu'il ne peut accéder lui-même à une prise de parole dans l'espace public. Sa mise en discours, qu'elle soit littéraire, politique, journalistique ou scientifique s'effectue par le truchement d'un dispositif de médiation.

40 La plupart des corpus envisagés dans ce dossier sont des discours « auctoriaux », dans le sens où ils sont proférés et pris en charge par un locuteur principal auquel s'articule une image d'auteur, qu'il s'agisse d'une personnalité littéraire, journalistique, politique ou scientifique. Cet auteur endosse le rôle de médiateur entre l'entité populaire qu'il représente et les destinataires de son discours. Il est « l'élément tiers³⁷ », entre l'objet médié (ici le peuple) et le destinataire de la médiation. Comme nous l'avons vu plus haut, l'auteur et son discours s'inscrivent dans un domaine qui agit comme principe régulateur et constitue de ce fait un dispositif de médiation. Il existe également un certain nombre de productions discursives véhiculées dans l'espace public sans être placées sous l'égide d'un auteur individué (cf. la conférence de consensus). Il n'y a pas alors à proprement parler de figure de médiateur, mais bien un dispositif de médiation (i. e. l'organisation réglée de l'événement).

41 En somme, la médiation est un concept commode pour regrouper l'ensemble des phénomènes énonciatifs et sociologiques relatifs aux questions de positions, de positionnements et de postures.

Position énonciative

42 L'entité-peuple peut occuper différentes positions énonciatives au sein du discours : celle d'énonciateur (« peuple-je »), celle de non-personne (« peuple-il ») ou celle de co-énonciateur (« peuple-nous » ou « peuple-vous »). Le « peuple-je » peut apparaître sur différents niveaux

énonciatifs (en tant que locuteur/énonciateur premier du discours, ou en tant que locuteur/énonciateur second pris en charge). Dans tous les cas, il peut se prendre lui-même pour objet du discours et donc manipuler un peuple délocuté, le « peuple-il ». Enfin le locuteur peut s'adresser explicitement à une entité-peuple soit en se détachant d'elle (« peuple-vous »), soit en s'y incluant (« peuple-nous »).

43 Les romans mettant en scène le peuple profitent généralement de leur potentialité polyphonique pour représenter la parole ou l'écrit populaires. La représentation de ces pratiques langagières entre alors en opposition avec la norme littéraire. La paratopie³⁸ de l'auteur amène celui-ci à constituer son propre style en référence à celui de l'entité populaire qu'il représente, par opposition ou par mimétisme. Lorsqu'il y a mimétisme ou « contamination » entre les styles, la frontière entre le « peuple-il » et le « peuple-je » devient mince. Le langage étant un puissant agent identitaire, l'auteur tend alors à s'auto-représenter comme englobé dans l'entité-populaire qu'il représente.

44 Le « peuple-nous » est récurrent dans la rhétorique du discours d'action collective. Il s'oppose à un « eux », exclu du peuple et à l'égard de qui s'exprime la revendication sociale. Sarkozy serait l'exemple d'un « peuple-vous ». Sa volonté de mobilisation du peuple auquel il s'adresse et dont il se fait le porte-parole ne peut l'entraîner à user du « nous », en particulier parce qu'il essentialise la classe ouvrière. Il semble ainsi soutenir la revendication sociale contre le gouvernement, pour en fait la retourner contre ses adversaires politiques. Le « vous » est donc dirigé contre un « eux ».

Posture énonciative

45 Les discours sont tissés de différents PDV qui se co-construisent. Ces PDV émanent d'énonciateurs qui occupent, comme nous venons de le voir, des positions énonciatives diverses. Entre eux se joue un rapport de domination. Il est en effet rare que deux locuteurs/énonciateurs mis en scène dans un même discours ou cadre discursif expriment de manière durable un PDV conjoint. Cet accord (= co-énonciation au sens rabatélien) démarre *de* ou évolue *vers* l'expression de deux PDV opposés (désaccord) ou vers une posture intermédiaire d'accord moyennant l'aliénation du PDV de l'un à celui de l'autre. Deux cas de figure sont alors possibles, que Rabatel³⁹ théorise en fonction de la posture occupée par le locuteur/énonciateur premier par rapport au (locuteur)/énonciateur second : la sur-énonciation (lorsque le premier instrumentalise le PDV du second en l'adaptant à son propre PDV) et la sous-énonciation (lorsque le premier indexe totalement son PDV sur celui du second qu'il prend en charge, mais derrière lequel il s'efface).

46 La plupart des discours envisagés dans ce dossier, qu'ils soient littéraires, politiques ou scientifiques, manifestent une sur-énonciation. Dans les genres narratifs, le narrateur surplombant exprime inévitablement son PDV sur l'entité-peuple qu'il met en scène en l'incorporant à son propre idiolecte, indexé à l'ensemble de l'institution littéraire. Les discours politiques et scientifiques fonctionnent de la même façon lorsqu'y sont mises en œuvre des séquences narratives. Plus l'entité-peuple est re-construite de manière à s'adapter à la finalité du discours dans laquelle elle prend place, plus la sur-énonciation est visible. Les moyens expressifs utilisés à cette fin correspondent notamment à l'ensemble des procédés de naturalisation et d'axiologisation mentionnés plus haut.

47 Toutefois, en régime démocratique, il est de bon ton de compenser cette posture de surplomb vis-à-vis du peuple en adoptant des simulacres de co- ou de sous-énonciation. Dans les genres littéraires, le procédé le plus courant est la contamination de la « voix narrative » par la « voix populaire⁴⁰ ». Ainsi Boudard stylise l'argot, chez Murger des tours familiers ou populaires entrent dans le langage du narrateur et inversement des tournures littéraires entrent dans le langage des ouvrières, Ernaux invente l'écriture plate pour rapprocher son style du français élémentaire pratiqué par sa mère, et chez Bon, l'écrit des détenus reçoit un commentaire stylistique. Par une « scénographie spéculaire » (cf. Nelly Wolf), le narrateur-auteur met en scène les rouages de la construction de son propre idiolecte à partir du style des personnages populaires qu'il représente. La contamination existe aussi dans le domaine politique où les leaders utilisent fréquemment un registre familier pour s'attirer la sympathie du grand public.

Les discours d'action collective quant à eux n'hésitent pas, comme nous l'avons vu, à employer les pronoms inclusifs « nous » ou « on » pour construire un locuteur collectif.

48 Certaines figures de rhétorique peuvent articuler les PDV du locuteur premier et de l'énonciateur-peuple dans une co-construction. Les figures de symétrie et de répétition sont ainsi fréquemment utilisées par le locuteur premier en référence à l'environnement immédiat et aux perceptions des entités populaires représentées. On retrouve ce phénomène dans la description de paysan chez Émile Du Tiers, mais il est aussi très fréquent dans les récits d'usine (e. g. *L'Établi* de Robert Linhart), ce qui nous rappelle que la co-énonciation (au sens où l'entend Rabatel) peut aussi s'effectuer à partir de PDV non verbalisés. Dans tous ces exemples, il y a donc une forme de co-énonciation voire une sous-énonciation revendiquée, sans pour autant que celle-ci ne s'actualise véritablement (en tout cas dans les corpus étudiés dans ce dossier), étant donné que l'énonciation populaire est toujours plus ou moins instrumentalisée par le locuteur/énonciateur premier-médiateur ou par l'hyperénonciateur⁴¹ garant du dispositif de médiation.

49 Cette non-réalisation des intentions de l'auteur fait écho à la conception de la médiation comme déconstruction de la communication. Pour développer ce questionnement, Christine Servais⁴² revisite le concept foucauldien de dispositif et propose de distinguer l'agencement du dispositif, qui relève en quelque sorte de l'intentionnalité auctoriale (ici la construction d'une co-énonciation), et le dispositif comme processus, c'est-à-dire l'actualisation d'une interprétation à partir de cet agencement, cette actualisation ne correspondant pas nécessairement aux attentes de l'auteur. Ainsi, la médiation implique « la nécessité d'une possible non-conformité des effets produits aux intentions ».

50 Mais postuler une non-conformité aux intentions de l'auteur implique que l'on s'interroge sur ce que pourraient être ces intentions. Par exemple, Wolf suppose que les parallélismes qui émergent entre le style d'Henry Murger et celui des personnages populaires qu'il représente ne sont pas vraiment voulus par l'auteur, la visée globale de son roman n'étant pas émancipatrice. D'une manière plus évidente, les prises de parole des « citoyens ordinaires » lors de la conférence de consensus analysée par Doury ne correspondent pas aux critères (ignorance, désintérêt) de sélection prévus par le dispositif.

51 Même lorsque le médiateur rend visibles les opérations au moyen desquelles il traite l'objet médié, par un processus de méta-médiation⁴³, et entend ainsi prescrire une certaine actualisation/interprétation du dispositif qu'il met en place – comme c'est particulièrement le cas chez Ernaux par exemple –, il apparaît que l'actualisation/interprétation effective, ne correspond pas nécessairement à l'intention plus ou moins explicitée. Dans le cas d'Ernaux, l'usage de l'écriture plate n'aboutit pas, selon Wolf, à une véritable symbiose de co-énonciation entre l'écrivaine et sa mère.

52 La méta-médiation semble se développer particulièrement lorsque le locuteur/énonciateur premier doit gérer un rapport d'inclusion à l'entité-populaire qu'il entend représenter. Elle invite à interroger l'éthos auctorial et la posture sociologique de l'auteur.

Ethos et posture sociologique

53 Le peuple étant un objet social et politique, son élaboration discursive invite à s'interroger sur l'origine sociale de l'auteur, sur ses convictions politiques et sur les institutions auxquelles il se rattache. Dans le cas de l'institution littéraire en particulier, l'auteur construit une paratopie : la maîtrise des codes littéraires place l'écrivain dans une position dominante par rapport à l'entité-peuple qu'il décrit, étant donné que son discours s'adresse à un récepteur censé partager cette compétence. Or, comme nous l'avons vu plus haut, l'écrivain tente souvent de renverser ce rapport de domination, soit en érigeant l'oral-populaire au statut de style apte à concurrencer les styles légitimés par l'institution littéraire, soit en revendiquant lui-même son origine et son style populaires, soit encore en faisant les deux en même temps (e. g. la stylisation de l'argot chez Boudard, l'écriture plate d'Ernaux). Dans ces cas de figures, la méta-médiation est particulièrement forte, dans la mesure où l'écrivain incorpore dans son discours des informations sur son parcours personnel, réel ou fictif (e. g. Céline), susceptibles d'activer une analogie (origine sociale, marginalité, objectif commun,...) entre lui et l'entité

populaire, de manière à légitimer sa parole « sur le » ou « au nom du » peuple. Ainsi Boudard revendique le fait d'avoir grandi au sein de la pègre tandis qu'Ernaux met en scène sa propre famille dans ses récits. Le porte-parole d'un parti politique ou d'une action collective intègre lui aussi une paratopie complexe lorsqu'il se place comme le défenseur de la masse prolétaire dont il n'est pourtant pas issu, ce qui peut le conduire parfois à construire son discours autour d'une négation de la division sociale (cf. l'article de Eithan Orkibi).

54 Même en l'absence d'une méta-médiation explicite, la posture sociologique de l'auteur (son origine sociale, son parcours, ses affiliations institutionnelles) influent bien évidemment sur l'ensemble des choix relatifs à la délimitation, à l'imaginarisation et à la médiation de l'entité-peuple.

La rhétorique comme méta-médiation

55 Il resterait, pour boucler la boucle, à situer les analyses qui composent le présent dossier, elles aussi, dans le feuilletage de médiations que nous venons de détailler. Il s'agit de la sorte de questionner la « disciplinarité » elle-même de la rhétorique, c'est-à-dire la manière dont elle construit un savoir spécialisé et dont elle le situe par rapport aux autres formes de la praxis sociale. Il apparaît ainsi évident que l'analyse même des représentations du peuple, de leur genèse comme de leurs effets, par ses choix de dénomination et de méthode, ne peut se soustraire elle-même au jeu des affects dans lequel ces représentations sont prises. À la manière des créations esthétiques, les discours savants (et leurs énonciateurs) peuvent eux-mêmes se considérer *embarqués* dans l'économie pathémique d'une société ; dans la mesure où ils manipulent des objets chargés de valeurs, ils mettent en jeu leur propre capacité à affecter et à être affectés.

56 Face au peuple, mais sans doute aussi face à tout objet de discours, la rhétorique apparaît ainsi à son tour comme une méta-médiation, mais explicite et située.

Bibliographie

Amossy, R. & Herschberg-Pierrot, A., *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2011.

Amossy, R., *Apologie de la polémique*, Paris, PUF, 2014.

Angenot, M., *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008.

Badiou, A. et al., *Qu'est-ce qu'un peuple ?*, Paris, La Fabrique, 2013.

Bakhtine, M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, [1952] 1984.

Barthes, R., « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *Communications*, 16. *Recherches rhétoriques* (1970), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points-Essais », 1994, p. 254-333.

Barthes, R., *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957.

Butler, J., *Excitable Speech. A Politics of the Performative*, New York, Routledge, 1997.

Charaudeau, P., « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux », in H. Boyer (dir.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Paris, L'Harmattan, 2007.

Chartier, A., *Le Quadriologue invectif*, éd. Fl. Bouchet, Paris, Champion, [1422] 2011.

Danblon, E., *L'Homme rhétorique. Culture, raison, action*, Paris, Cerf, 2013.

Darras, B., « Entretien avec M. Thonon », *Médiation & Information*, 19, 2003, p. 16-29.

Davallon, J., « La médiation : la communication en procès ? », *Médiation & Information*, 19, 2003, p. 37-59.

De Certeau, M., *L'Invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990.

Desbrousses, H. & Raulet, G., « Introduction », in H. Desbrousses, B. Peloille & G. Raulet (dir.), *Le Peuple. Figures et concepts. Entre identité et souveraineté*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2003.

Durand, P., « Peuple absent, peuple introuvable : le fantôme du XIX^e siècle », *Hermès*, 42, 2/2005, p. 38-46.

Ferry, V. & Sans, B. (dir.), *Exercices de rhétorique* [en ligne], 5, 2015 (*Rhétorique et citoyenneté*), URL : <https://rhétorique.revues.org/402>.

- Fumaroli, M., *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980.
- Goyet, Fr., *Le sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1996.
- Grignon, Cl. & Passeron, J.-Cl., *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil, 1989.
- Hardt, M. & Negri, A., *Empire*, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal, Paris, Exils, 2000.
- Janvier, A. & Provenzano, Fr., « Critique du capitalisme néolibéral et travail rhétorique chez Frédéric Lordon : un discours d'affectation », *Dissensus. Revue de philosophie politique de l'ULg* [en ligne], à paraître.
- Klinkenberg, J.-M., *Périphériques Nord*, Liège, Les Éditions de l'Université de Liège, 2010.
- La Parole ouvrière. 1830-1851*, textes choisis et présentés par Alain Faure et Jacques Rancière, Paris, La Fabrique, 2007.
- Lacan, J., *Le Séminaire*, livre XX, Paris, Le Seuil, 1975.
- Maingueneau, D., « “Hyperénonciateur” et “participation” », *Langages*, 156, 2004, p. 111-126.
- Maingueneau, D., *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Meizoz, J., *L'Âge du roman parlant (1919-1939). Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, préface de Pierre Bourdieu, Genève, Droz, 2001.
- Micheli, R., *Les Émotions dans le discours. Modèles d'analyse, perspectives empiriques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2014.
- Orkibi, E. (dir.), *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], 14, 2015 (= *Le(s) discours de l'action collective*), URL : <https://aad.revues.org/1895>.
- Pêcheux, M., *Les Vérités de La Palice*, Paris, Maspero, 1975.
- Plantin, Chr., *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Peter Lang, 2011.
- Rabatel A., *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. Tome 1. *Les points de vue et la logique de la narration*. Tome 2. *Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, 2008.
- Rabatel, A., « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur / positions, positionings and posture of the enunciator », *Travaux Neuchâtelois de Linguistique TRANEL*, 56, 2012, p. 23-42.
- Rancière, J., *La Méésentente*, Paris, Galilée, 1995.
- Servais, C., « Qui dispose des dispositifs de médiation ? », in M. Aghababaie, A. Bonjour, A. Clerc & G. Rauscher (dir.), *Usages et enjeux des dispositifs de médiation*, Actes de colloque, Université Paul Verlaine-Metz, Université Nancy 2, 2010, p. 7-15.

Notes

- 1 Nous emploierons désormais le mot *peuple* sans italiques et sans guillemets pour renvoyer, non pas à un référent stabilisé, mais à une catégorie discursivement construite et historiquement variable reposant sur un principe de vision et de division du social qui cherche à identifier une collection d'individus rendus homogènes par ce qui les oppose, en tant que majorité, à une minorité, sur les axes du pouvoir (politique, économique) et du savoir.
- 2 On sait cependant que la définition aristotélicienne de l'*endoxon* accorde une place à l'autorité de l'homme de bon sens. Mais cette précaution n'enlève rien au fait que la croyance ainsi portée par une figure autorisée apparaît comme représentative du plus grand nombre.
- 3 R. Barthes, « L'ancienne rhétorique : aide-mémoire », *Communications*, 16. *Recherches rhétoriques* (1970), Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points-Essais », 1994, p. 254-333 ; p. 265.
- 4 R. Barthes, « Quelques paroles de M. Poujade », dans *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957, p. 79-82 ; p. 81.
- 5 Montaigne, I, 51, « De la vanité des paroles » (début), graphies modernisées de l'éd. E. Naya, D. Reguig et A. Tarrête, Paris, Gallimard (Folio), 2009, t. I, p. 531 ; cité dans M. Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 1980 ; Paris, Albin Michel, 1994, p. 493-494.
- 6 Fr. Goyet, *Le sublime du « lieu commun ». L'invention rhétorique dans l'Antiquité et à la Renaissance*, Paris, Honoré Champion, 1996.

- 7 L'une et l'autre de ces « théories » peuvent bien sûr assumer un caractère implicite et se déduire des pratiques.
- 8 Sous la direction de E. Orkibi, *Argumentation et analyse du discours*, 14, 2015. En ligne : <https://aad.revues.org/1895>.
- 9 Voir, à ce propos, A. Janvier & Fr. Provenzano, « Critique du capitalisme néolibéral et travail rhétorique chez Frédéric Lordon : un discours d'affectation », *Dissensus*, à paraître. Le travail de Lordon se caractérise lui-même par une attention portée aux modalités rhétoriques du discours critique sur le capitalisme financiarisé, qui s'articule ainsi aux principaux postulats de sa théorie sociale.
- 10 A. Badiou *et al.*, *Qu'est-ce qu'un peuple ?*, Paris, La Fabrique, 2013.
- 11 Sous la direction de Victor Ferry et Benoît Sans (<https://rhétorique.revues.org/402>).
- 12 « Le Pauvre et le Proletaire », « Un ouvrier sympathique », « L'usager de la grève ».
- 13 Voir par exemple H. Desbrousses & G. Raullet « Introduction », dans H. Desbrousses, B. Peloille & G. Raullet dir., *Le Peuple. Figures et concepts. Entre identité et souveraineté*, Paris, François-Xavier de Guibert, 2003.
- 14 Voir par exemple M. Hardt & A. Negri, *Empire*, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal, Paris, Exils, 2000.
- 15 H. Desbrousses & G. Raullet, *op. cit.*, p. 14.
- 16 A. Chartier, *Le Quadriologue invectif (1422)*, éd. Fl. Bouchet, Paris, Champion, 2011.
- 17 J. Rancière, *La Méésentente*, Paris, Galilée, 1995, p. 28.
- 18 H. Desbrousses & G. Raullet, *op. cit.*, p. 19.
- 19 *Ibid.*, p. 17.
- 20 *Ibid.*, p. 20.
- 21 *Ibid.*, p. 26-27.
- 22 *Ibid.*, p. 13.
- 23 *Ibid.*
- 24 *Ibid.*, p. 15.
- 25 Voir Cl. Grignon & J.-Cl. Passeron, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Le Seuil, 1989.
- 26 Voir P. Durand, « Peuple absent, peuple introuvable : le fantôme du XIX^e siècle », *Hermès*, 42, 2/2005, p. 38-46.
- 27 J.-M. Klinkenberg, *Périphériques Nord*, Liège, Les Éditions de l'Université de Liège, 2010, p. 57-58.
- 28 J. Lacan, *Le Séminaire*, livre XX, Encore, Paris, Le Seuil, 1975.
- 29 P. Charaudeau, « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux », dans H. Boyer dir., *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- 30 Voir M. Pêcheux, *Les vérités de La Palice*, Paris, Maspero, 1975. Et M. Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, [1952] 1984.
- 31 Voir Cl. Grignon & J.-Cl. Passeron, *op. cit.*
- 32 Voir J. Meizoz, *L'Âge du roman parlant (1919-1939). Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, préface de Pierre Bourdieu, Genève, Droz, 2001.
- 33 M. De Certeau, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990.
- 34 P. Charaudeau, *op. cit.*
- 35 P. Charaudeau, *op. cit.*
- 36 M. Hardt & A. Negri, *op. cit.*
- 37 J. Davallon, « La médiation : la communication en procès ? », *Médiation & Information*, 19, 2003, p. 37-59, p. 43.
- 38 D. Maingueneau, *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004.
- 39 A. Rabatel, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur / positions, positionings and posture of the enunciator », *Travaux Neuchâtelois de Linguistique TRANEL*, 56, 2012, p. 23-42.
- 40 Voir J. Meizoz, *op. cit.*
- 41 D. Maingueneau, « "Hyperénonciateur" et "participation" », *Langages*, 156, 2004, Vol. 38, p. 111-126.
- 42 C. Servais, « Qui dispose des dispositifs de médiation ? », dans M. Aghababaie, A. Bonjour, A. Clerc & G. Rauscher dir., *Usages et enjeux des dispositifs de médiation*, Actes de colloque, Université Paul Verlaine-Metz, Université Nancy 2, 2010, p. 7-15.
- 43 B. Darras, « Entretien avec M. Thonon », *Médiation & Information*, 19, 2003, p. 16-29 ; p. 17.

Pour citer cet article

Référence électronique

Émilie Goin et François Provenzano, « Introduction : exercer les rhétoriques du peuple », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 7 | 2016, mis en ligne le 28 mai 2016, consulté le 20 juin 2016. URL : <http://rhetorique.revues.org/454> ; DOI : 10.4000/rhetorique.454

À propos des auteurs**Émilie Goin**

Université du Luxembourg

François Provenzano

Université de Liège

Droits d'auteur

Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.
